

Contrôle de conception et d'implantation d'une installation d'assainissement non collectif

FICHE DÉCLARATIVE ET DEMANDE DE CONTRÔLE AUPRÈS DU SPANC DE LA CCGL

Le contrôle de la conception et d'implantation d'une installation d'assainissement non collectif est une obligation réglementaire. Il permet au SPANC, le service compétent, de s'assurer que les eaux usées domestiques sont correctement traitées avant leur rejet dans le milieu naturel mais aussi au propriétaire de s'assurer que son projet est conforme aux règles en vigueur avant d'engager les travaux.

La bonne exécution des travaux devra également faire l'objet d'un contrôle sur site : voir f n°3 « Contrôle de réalisation de l'installation d'assainissement non collectif avant remblaiement ».

L'avis du SPANC sur la conception et l'implantation d'une installation nouvelle ou réhabilitée est délivré sous forme de rapport.

Le présent formulaire renseigné et signé doit être envoyé par mail ou par courrier au SPANC de la CCGL aux coordonnées indiquées en pied de page accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Le SPANC n'est pas le concepteur de votre projet d'assainissement non collectif. A défaut d'étude de conceptions réalisée par un prestataire qualifié et assuré, le SPANC se décharge de toute responsabilité notamment en cas de problèmes dus à la nature du sol.

LE DÉLAI DE LIVRAISON DU RAPPORT EST DE 4 SEMAINES À RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

VOLET 1 : Informations générales

► LE PÉTITIONNAIRE (le propriétaire)

Nom :

Adresse :

Code postal :Commune :

Téléphone fixe: Mobile :Mail

Date d'acquisition du bien immobilier en cas de réhabilitation :

► NATURE DE LA DEMANDE

Le projet d'installation du dispositif d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- d'une demande de Permis de Construire d'une construction neuve
- d'une demande de Permis de Construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement)
- de la réhabilitation ou de la création d'un dispositif d'assainissement non collectif sans Permis de Construire
- d'une modification du projet d'assainissement non collectif suite à avis non conforme préalable

VOLET 2 : Caractéristiques du projet

► ADRESSE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Adresse :

Code postal : Commune :

Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro de parcelle) :

Nom Prénom de l'occupant si différent du propriétaire :

► TYPE D'IMMEUBLE A ASSAINIR (cocher le cas correspondant)

CAS N°1 : MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE (*maison individuelle < 20EH*)

existante neuve principale secondaire location

▪ Détail des **pièces principales* (PP)** :

* Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « **pièces principales** » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « **pièces de services** » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)

salon et salle à manger séparés séjour seul (ou grande pièce à vivre) véranda

Chambre(s) : bureau(x) > 10 m² : autre :

Dans le cas d'une extension d'un immeuble, il convient d'indiquer ci-dessus la situation future : ensemble des pièces existantes et projetées.

▪ Equivalence entre pièces principales et nombre d'Équivalents-Habitants (EH) distincte de celle prévue par la réglementation (1PP=1EH), quel est le nombre d'EH retenu?EH

▪ Occupation

Nombre d'habitants permanents :

Nombre d'habitants saisonniers/occasionnels : Périodes d'occupation: mois/an

CAS N°2 : AUTRE BIEN IMMOBILIER (*locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, gîte, sanitaires isolés, grande demeure, etc > 20EH.*)

Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux desservi(s) par l'installation?

Nombre d'usagers ? Capacité d'accueil : personnes

Nombre d'Équivalents-Habitants (EH) retenu : EH

L'étude à la parcelle prescrivant le dimensionnement du dispositif à réaliser, la nature du sol et son aptitude à l'assainissement individuel et à l'infiltration est obligatoire et doit être joint à la présente demande (article 16 du règlement du SPANC CCGL)

► MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Alimentation privée

Merci de préciser par quel moyen (puits, source, etc.) :

Adduction publique

► COLLECTE DES EAUX PLUVIALES

Rappel : les eaux pluviales doivent être séparées du système d'assainissement non collectif projeté.

Destinations des eaux pluviales :

- réseau d'eaux pluviales fossé puits d'infiltration
 cours d'eau : autre :

► CARACTÉRISTIQUES DE LA PARCELLE

▪ Surface totale de la propriété m² Surface disponible pour l'installation m²

▪ Pente existante : < 5 % de 5 à 10 % > 10 %

▪ Terrain inondable : Oui Non

Si OUI, de quelle(s) origine(s) ?

par remontée d'eaux souterraines par ruissellement des eaux pluviales

par crue d'un cours d'eau (préciser lequel :))

▪ Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté Oui Non
(hors niveau exceptionnel des hautes eaux)

▪ Étude de sol ou de dimensionnement réalisée (si oui, la fournir) : Oui Non

Rappel : dans le cas d'installation d'une filière d'assainissement traditionnelle, utilisant le sol en place (épandage en tranchées) ou nécessitant l'infiltration des eaux épurées (filtre à sable non drainé), l'aptitude du sol et sa perméabilité doivent être prouvées

▪ Présence d'un puits ou d'un forage à proximité du dispositif destiné à la consommation humaine Oui Non
si oui, distance par rapport au dispositif de traitementm

▪ Présence d'un puits ou d'un forage sur un terrain mitoyen à la consommation humaine Oui Non Ne sait pas
si oui, distance par rapport au dispositif de traitementm

VOLET 3 : Caractéristiques de l'installation d'assainissement non collectif étudiée

► MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

▪ Conception du projet par : bureau d'études installateur autre :

Nom de la société : Adresse :

Code postal : Commune : Téléphone Fixe:

Mobile: Mail :

Nom et Prénom de la personne en charge de la conception :

▪ Réalisation de l'installation

par le pétitionnaire par l'entreprise (si connue)

Nom de la l'entreprise : Adresse :

Code postal : Commune : Téléphone Fixe:

Mobile: Mail :

Nom et Prénom de la personne en charge de l'installation :

Date prévisionnelle des travaux :

► **CAS N°1 : FILIÈRE DÉCRITE DANS L'ARRÊTE DU 7 MARS 2012 MODIFIÉ**

▪ **PRÉTRAITEMENT :**

Bac à graisses volume : m³
Si connu, matériau prévu (béton, polyester, polyéthylène, PVC, béton) :
(fortement conseillé si la distance entre la sortie des eaux ménagères et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m)

Eaux ménagères collectées : cuisine salle de bains

Fosse toutes eaux volume: m³
Si connu, matériau prévu (béton, polyester, polyéthylène, PVC, béton) :
NB: les ventilations primaire et secondaire doivent être prévues conformément aux normes en vigueur

Préfiltre (décolloïdeur)
Est-il intégré à la fosse? Oui Non Si, non volume du préfiltre : m³

Toilettes sèches

Ventilation primaire **Ventilation secondaire (indiquer la position de la colonne)**

Autres dispositifs (pompe de relevage, dispositif de chasse) (préciser)
Si connus : volume de bâchée, d'une alarme (préciser).....

▪ **TRAITEMENT :**

Par épandage en sol naturel (sol en place)

Tranchées d'épandage* : Longueur totale = m soit tranchées de m chacune
Profondeur = m

Lit d'épandage* : Surface = m² soitm x m
Profondeur = m

Ou par épandage en sol reconstitué

<input type="checkbox"/> Lit filtrant vertical non drainé*	}	Longueur =m	Largeur: m
<input type="checkbox"/> Filtre à sable vertical drainé		Surface = m ²	Profondeur = m
<input type="checkbox"/> Terre d'infiltration*		Hauteur = m	Longueur à la base = m
		Largeur à la base =m	Longueur au sommet = m
		Largeur au sommet = m	

* l'installation de ces filières nécessite préalablement une étude de sol à la charge du pétitionnaire. Cette étude est à joindre à la présente demande.

► **CAS N°2 : FILIÈRE AGRÉÉE (FILTRE COMPACT , MICROSTATION D'EPURATION OU FILTRE PLANTE)**

Fabricant : Modèle

Numéro d'agrément: Capacité de traitement: EH

► **DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS :**

Ventilation primaire **Ventilation secondaire (indiquer la position de la colonne)**

Pompe ou système de relevage Volume de bâchée : I

Dispositif de chasse Volume de bâchée : I

Regard de répartition

► MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES

- par infiltration sur la parcelle : Puits d'infiltration* :
 Tranchée d'infiltration superficielle :

- par rejet en milieu hydraulique superficiel* :
 - Réseau communal d'eaux pluviales / Exutoire du réseau :
 - Fossé / Exutoire du fossé :
 - Cours d'eau / Nom du cours d'eau :
 - autre :

***Ces modes d'évacuation des eaux traitées sont soumis à autorisation. L'avis favorable du SPANC sera donc conditionné par l'accord provenant de l'organisme concerné (formulaire n°2 à renseigner et à annexer au présent formulaire)**

Rappel : la réglementation (arrêté du 7 septembre 2009) impose l'infiltration des eaux traitées sur la parcelle. La demande de rejet en milieu superficiel, au réseau pluvial ou en puits d'infiltration devra être justifiée par une étude de sol démontrant l'impossibilité d'infiltrer sur la parcelle

► OBSERVATIONS ÉVENTUELLES DU PÉTITIONNAIRE

.....

► PERSONNE A CONTACTER POUR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET

- Le Pétitionnaire Le concepteur L'entreprise Autre personne (à préciser ci-dessous)

Nom et Prénom:Téléphone Fixe:Mobile:

Mail :

► PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- plan de situation indiquant la localisation de la parcelle;
- plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel doivent figurer :
 - l'immeuble assaini par la filière d'assainissement
 - les sorties d'eaux usées de l'immeuble
 - les différents éléments de la filière d'assainissement projetée (prétraitement/traitement/évacuation)
 - le point de rejet des eaux traitées le cas échéant
 - la ou les évacuations des eaux pluviales qui pour rappel, doivent être séparées des eaux usées
 - les éléments de contraintes (végétation, passages de véhicules, puits, bâtiments annexes, cours d'eau)
 - quelques côtes de niveau (sortie eaux usées, entrée de fosse, entrée et sortie de filtre)
- un exemplaire de l'étude de sol réalisée sur la parcelle selon le règlement de service pour les filières par infiltration
- un exemplaire de l'étude de dimensionnement de l'assainissement non collectif réalisé par le Maître d'œuvre du projet (**pour tout projet autre qu'une maison d'habitation**)
- le cas échéant, pour les filières nécessitant un exutoire, un plan en coupe présentant la filière choisie avec points de niveau amont/aval des ouvrages et exutoire).
- dans le cas d'un rejet des effluents traités, joindre l'étude de perméabilité, compléter l'accord de rejet (formulaire n°2)

IMPORTANT : les dossiers ne seront traités que s'ils sont complets
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SPANC

VOLET 4 : Engagements du pétitionnaire

Je demande au SPANC de faire procéder au contrôle de conception et d'implantation de mon installation d'assainissement non collectif.

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

En outre, je m'engage :

- À fournir au SPANC toutes les pièces demandées précédemment ;
- À informer le SPANC de toute modification de mon projet;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC sur la conception et l'implantation du dispositif présenté dans le présent formulaire et ses pièces jointes ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC en renvoyant le formulaire 3 « contrôle de réalisation » renseigné avant le début des travaux ;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté;
- À m'acquitter de la redevance actualisée prévue dans le règlement de service du SPANC qui sera envoyée par le Trésor Public

➔ MAISON D'HABITATION INDIVIDUELLE < 20 EH : 131,00 € TTC

➔ AUTRE BIEN IMMOBILIER > 20 EH : 232,00 € TTC

Fait à :, le

Signature

***Montant de la redevance valable jusqu'au 31/12/2025**

VOLET 5 : Bon de commande (cadre réservé à la CCGL)

Demande d'assainissement reçue le

Le SPANC de la CCGL demande au prestataire de procéder au contrôle de conception et d'implantation de l'installation d'assainissement non collectif mentionnée dans le présent formulaire conformément au cahier des charges du marché de prestation de service.

Fait à Langres, le

Pour le SPANC

Signature (NOM, Prénom et qualité)

Raphaël PECHIODAT, Vice-Président